FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT- JUIN 2014

Suite au mouvement social du **mardi 3 juin au vendredi 6 juin 2014**, les clients des réseaux Fileo et CIF (sauf ligne 13), porteurs d'un abonnement hebdomadaire, mensuel, ou annuel valide pendant cette période peuvent se faire indemniser selon les conditions de remboursement fixées par le STIF.

Conditions de remboursement pour les porteurs d'abonnements :

Les titulaires d'abonnements seront remboursés par lettre chèque, sur la base suivante :

Titre de transport	Montant du remboursement
Passe **Navigo Semaine**	10.26
Passe **Navigo Mois**	7.87
Passe **Navigo Annuel** (ex Intégrale)	6.76
Solidarité Transport Semaine	3
Solidarité Transport Mois	3
Imagine'R Scolaire/Etudiant	3.46
Carte Scolaire (ex Carte Optile Scolaire)	3

Merci de remplir en lettres majuscules le formulaire ci-dessous pour nous permettre de procéder au remboursement

✂ - ✂

1. Identification de l'abonné et du passe Navigo :

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Prénom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Numéro client NAVIGO (sur le passe au-dessus de la photo) ☐☐☐☐☐☐☐☐

Numéro de série du Passe NAVIGO (au dos du passe) ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

2. Préciser le numéro de ligne de bus empruntée habituellement : ....

3. Titre utilisé[1] pendant la période qui fait l'objet du remboursement :

Passe Navigo Semaine ☐
Passe Navigo Mois ☐
Passe Navigo Annuel (ex Intégrale) ☐
Solidarité Transport Semaine ☐
Solidarité Transport Mois ☐
Imagine'R Scolaire/Etudiant ☐
Carte Scolaire (ex carte Optile scolaire) ☐

4. Le remboursement est à effectuer à l'ordre de :

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Prénom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse complète : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Code Postal : |__|__|__|__|__| Ville : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Formulaire à remplir et à retourner sur l'adresse internet CIF-remboursement@keolis.com ou gratuitement grâce à l'enveloppe T, à l'adresse suivante : CIF – cellule remboursement, 34 rue de Guivry BP4, 77 990 Le Mesnil Amelot **au plus tard le lundi 21 juillet 2014** (cachet de la Poste faisant foi).

Formulaire disponible aux points d'information de la gare du Vert Galant, d'IBus à Roissy et sur le site Internet CIF, et auprès des conducteurs

Aucune demande ne pourra être prise en compte passé ce délai.
Les remboursements interviendront au plus tard un mois après la date limite indiquée ci-dessus.

---

[1] **Attention, toute demande de remboursement doit être accompagnée de la photocopie du titre de transport (recto-verso) faute de quoi, aucun remboursement ne pourra intervenir.**